

Certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte GPL (habilitation)

RS5632 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31828, 24189
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Partenaires habilités

163 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 163 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFT FC	30540504500637	Former et organiser l'évaluation
AFT FC	30540504500660	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500702	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500744	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500785	Former et organiser l'évaluation
AFT FC SAINT ESTEVE	30540504501296	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFT-IFTIM	30540504501635	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500017	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500025	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 163 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5632-certificat-de-formation-de-conducteur-adr-specialisation-citernes-restreinte-gpl-habilitation/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les conducteurs des véhicules transportant en citernes des matières dangereuses désignées par les codes ONU N° ONU 1011, 1075, 1965, 1969 et 1978 doivent (obligation réglementaire) détenir un certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte GPL, attestant qu'ils ont suivi une formation et réussi un examen portant sur les exigences spéciales auxquelles il doit être satisfait lors du transport de ces marchandises dangereuses.

L'habilitation "Certificat de formation spécialisation citernes restreinte GPL" vient compléter les connaissances d'un conducteur détenteur d'un certificat de formation conducteur ADR, aux fins d'être certifié pour le transport de marchandises dangereuses en citernes désignées par les codes ONU N° ONU 1011, 1075, 1965, 1969 et 1978.

Cette certification a pour objectifs essentiels de sensibiliser les conducteurs aux risques présentés par le transport en

citernes des marchandises dangereuses désignées par les codes ONU N° ONU 1011, 1075, 1965, 1969 et 1978 et de leur inculquer les notions de base indispensables pour minimiser le risque d'incident et, s'il en survient un, pour leur permettre de prendre les mesures qui sont nécessaires pour leur propre sécurité et pour celle du public et pour la protection de l'environnement, ainsi que pour limiter les effets de l'incident.

Cette formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte GPL et l'examen associé sont obligatoirement réalisés par un organisme agréé par le Ministre chargé des transports de matières dangereuses (Mission des transports de matières dangereuses).

La réussite de l'examen entraîne la délivrance d'un certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte GPL (durée de validité identique à celle du certificat de formation de conducteur ADR).

Cette formation, associée

à l'examen, et la délivrance du certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte GPL font l'objet d'une obligation réglementaire qui découle de règlements internationaux sur le transport de marchandises dangereuses qui harmonisent les transports de marchandises dangereuses au sein et entre les pays signataires de l'accord. Ce cadre spécifique nécessite donc l'usage d'appellations liées aux obligations de l'application de ces règlements internationaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- connaître les équipements spécifiques des véhicules-citernes
- connaître les dispositions relatives aux opérations de chargement et de déchargement
- connaître la signalisation et le placardage des véhicules-citernes
- connaître les documents spécifiques concernant les citernes
- connaître les règles de circulation et de stationnement
- Avoir des connaissances sur l'accidentologie liée aux véhicules citernes

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
<https://unece.org/transportdangerous-goods/adr-2021-files>

Directive 2008/68/CE du Parlement Européen et du Conseil du 24 septembre 2008 relative au transport intérieur des marchandises dangereuses <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32008L0068>

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un « Certificat de Formation conducteurs - ADR » dont la limite de validité (5 ans) n'est pas dépassée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les certifications (certificats de formation de conducteur ADR) sont délivrées uniquement par des personnes habilitées par le Ministre chargé des transports de matières dangereuses (Mission des transports de matières dangereuses) pour réaliser l'évaluation.

Matérialisation officielle de la certification : Certificat de formation de conducteur ADR délivré par l'organisme de formation agréé et fabriqué par l'Imprimerie Nationale.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS1087

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5632/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	5
Régions couvertes	7
Prix indicatif	213 € – 271 €
Durée	7 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	537 €
Coût moyen par dossier	269 €
Durée moyenne	7 h
Période	02/2023 – 02/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.